



L'Association des
Orthopédagogues
du Québec

Colloque et
Symposium 2019

Appel à communications dans le cadre du 30^e Colloque de L'ADOQ

Les pratiques collaboratives, un essentiel pour la
réussite éducative de tous les apprenants

L'Association des orthopédagogues du Québec a choisi d'assumer une responsabilité sociétale. Elle s'engage d'abord à favoriser l'accès aux savoirs de haut niveau en matière d'orthopédagogie auprès des orthopédagogues dans les domaines relatifs aux difficultés d'apprentissage, et ce, en collaboration avec ses différents partenaires, dont des collaborateurs universitaires. C'est pour cette raison que l'Association met tout en œuvre afin d'offrir un colloque professionnel de grande qualité soutenue par les bons conseils de son directeur scientifique. Lors de son évènement annuel en 2018, L'ADOQ a réuni environ 400 participants grâce à la contribution de plus de 50 de conférenciers.

L'ADOQ regroupe des orthopédagogues œuvrant auprès d'apprenants en difficulté d'apprentissage dans différents milieux, de plus en plus variés : dans le milieu scolaire au secteur des jeunes (préscolaire, primaire, secondaire) et au secteur des adultes (formation générale ou professionnelle), dans le milieu postsecondaire (collégial et universitaire), de même que dans le réseau de la santé et au secteur privé, voire aussi en entreprise et en milieu carcéral.

L'orthopédagogue intervient pour la réussite des apprenants à risque ou en difficulté, incluant ceux ayant des troubles d'apprentissage et, par ricochet, auprès de tous. L'orthopédagogue, en tant que spécialiste des difficultés d'apprentissage et pédagogue spécialisé, est un collaborateur essentiel dans le déploiement des services visant la progression optimale des apprentissages et la réussite éducative. Pour être de qualité, cette réussite inclut nécessairement un cheminement qui tient compte de l'identification des capacités et de la nature des difficultés des apprenants, quels que soient les milieux dans lesquels ils évoluent. L'orthopédagogue contribue également à cerner et à comprendre les besoins individuels des apprenants, de même que les facteurs de risque et de protection. La progression optimale des apprentissages et une réussite de qualité reposent sur des interventions pédagogiques et orthopédagogiques permettant de répondre aux besoins des apprenants. La collaboration des orthopédagogues avec les différents acteurs concernés permet d'offrir ce soutien nécessaire à l'actualisation du plein potentiel pouvant mener à une réussite de qualité de chacun des apprenants. L'ADOQ a donc choisi de mettre de l'avant, encore cette année, le thème de la collaboration lors de son colloque 2019.

Dans une perspective de coopération et de collaboration multidisciplinaires, le colloque annuel offre des occasions de rencontres et de réseautage entre orthopédagogues, conseillers

pédagogiques, directions d'établissements, chercheurs et tous les professionnels concernés par la réussite des apprenants à risque ou en difficulté d'apprentissage. Il s'agit d'une occasion par excellence pour un perfectionnement, pour mettre à jour ses connaissances relativement à l'orthopédagogie, pour se donner des objectifs, pour améliorer sa pratique professionnelle et pour découvrir de nouveaux moyens qui contribueront au développement de ses compétences professionnelles.

Afin de s'acquitter de ce mandat ambitieux, année après année, L'ADOQ peut compter sur la précieuse contribution de nombreux collaborateurs, praticiens ou chercheurs, comme vous. L'ADOQ vient donc une fois de plus solliciter votre participation à son 30^e colloque qui se tiendra les **7 et 8 novembre 2019**, précédé du Symposium sur la collaboration, au **Sheraton Laval et Centre des congrès**. Les compétences professionnelles essentielles à la pratique orthopédagogique se précisent de plus en plus grâce à l'avancement des connaissances et aux recherches menées sur le terrain, qui plus est en terreau québécois. **Votre participation est d'autant plus importante!**

Proposition de communication

Les communications proposées doivent s'inscrire dans l'un ou l'autre des éléments suivants :

- avoir un lien inhérent avec les compétences professionnelles en orthopédagogie dans les domaines de l'évaluation et de l'intervention, du professionnalisme et de l'éthique, de la collaboration et de la coopération ainsi que de la communication et de la gestion;
- permettre d'optimiser les compétences de l'orthopédagogue dans un spectre plus large comme l'identité professionnelle, les relations interpersonnelles, le *leadership*;
- permettre de mieux saisir les enjeux et les contextes favorables aux pratiques collaboratives entre les orthopédagogues, les intervenants scolaires et les partenaires impliqués dans la réussite éducative de l'apprenant...)

Toutes les propositions seront évaluées par le comité de sélection du Colloque de L'ADOQ en collaboration avec le directeur scientifique de l'Association selon les trois critères suivants :

1. Pertinence pour la profession

La communication doit établir clairement un lien avec la profession d'orthopédagogue, à partir du référentiel de compétences de l'ADOQ.

2. Valeur de la communication

La formation doit être ancrée dans des connaissances validées (connaissances issues de la recherche ou connaissances d'expériences pratiques dont l'efficacité a été démontrée). En outre, le niveau d'évidences scientifiques sous-jacent à la présentation doit être clairement explicité.

3. Incidence de la communication sur les pratiques

La communication doit viser une amélioration des pratiques en orthopédagogie qui peut prendre plusieurs formes (ex. : prises de conscience, questionnement, analyse et

régulation de sa pratique, ajustement de sa pratique, développement du jugement critique, etc.).

L'ADOQ se réserve le droit de choisir les offres qui répondent aux critères afin d'assurer la diversité et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers la ou les offres non retenues. Toutes les personnes ayant soumis une proposition recevront une réponse.

La formule-conférence est à privilégier et le nombre de participants est géré à la discrétion de L'ADOQ. Aucune limite ne peut être imposée par les conférenciers. S'il s'avère nécessaire de limiter le nombre de participants afin d'atteindre l'objectif de la communication, une entente devra avoir été convenue préalablement entre le conférencier principal et L'ADOQ.

N'hésitez pas à visiter le site web de L'ADOQ pour en connaître un peu plus sur notre Association et à parcourir le mémoire que L'ADOQ a déposé dans le cadre des consultations publiques de l'automne dernier sur la réussite éducative.

Date butoir

La date limite pour l'envoi des propositions est le 19 avril 2019.

Soyez du rendez-vous! Soumettez sans plus tarder une communication en remplissant le formulaire [Appel à communication : colloque 2019 en cliquant ici.](#)

Au nom des apprenants à risque ou en difficulté d'apprentissage, nous sollicitons votre collaboration en grand nombre. Votre présence rendra l'évènement enrichissant en contribuant une fois de plus à l'accès à des savoirs de haut niveau.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration.

« Ensemble, faisons la différence! »

Le comité organisateur du 30^e colloque de L'ADOQ